

# Bonnes pratiques d'entretien des espaces publics



**AVANT  
D'AGIR!**

Réfléchissez à l'opportunité du traitement.  
Évitez les traitements chimiques systématiques  
et pensez aux méthodes alternatives.



## Avant le traitement

- **Choisissez le produit adapté** en fonction du parasite, de son stade, du type de surface (perméable ou imperméable), de la toxicité du produit, de son profil environnemental - Prenez conseil si nécessaire.
- **Consultez la météo. Ne traitez pas si...**
  - une pluie est prévue dans les heures à venir
  - il y a trop de vent (>3 Beaufort)
  - il fait trop chaud et sec.
- **Vérifiez l'état de votre matériel** (buses, filtres, débits,...) **et étalonnez votre pulvérisateur** avant chaque campagne de traitement.
- **Lisez l'étiquette d'utilisation du produit et la fiche de données de sécurité.**
  - Adoptez la **tenu de protection individuelle adéquate**.
  - **Calculez la quantité de produit** à verser dans le pulvérisateur en respectant la **dose maximale homologuée**.
- **Préparez correctement votre bouillie :**
  - remplissez votre pulvérisateur aux 2/3 d'eau
  - ajoutez le produit pur et agitez
  - si l'emballage est vide, rincez-le 3 fois et videz l'eau de rinçage dans le pulvérisateur
  - complétez avec de l'eau jusqu'au volume nécessaire.



## Pendant le traitement

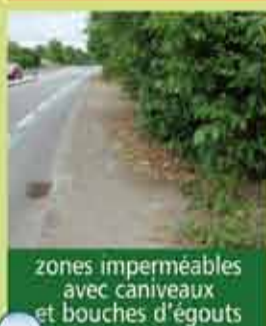
- **Portez les équipements de protection individuelle** adaptés (gants, masque, combinaison, lunettes, bottes).
- **Ne fumez pas, ne mangez pas et ne buvez pas.**
- Traitez à **vitesse régulière** et évitez de dépasser 4 heures consécutives de traitement dans la journée.



### Respectez les zones non traitées

### Évitez les zones à risques de transfert vers les eaux

### et les zones sensibles



- **Stoppez le traitement** si le temps change brusquement (vent, pluie, orage,...)

## Après le traitement

### Gérez correctement vos effluents de traitements :

- soit directement sur le site traité, par épandage puis vidange des fonds de cuve dilués, le tout suivi d'un rinçage, si les conditions d'épandage, de vidange et de rinçage sont réunies.
- soit en les traitant par un procédé agréé.

**Mettez de côté les emballages vides et rincés** dans le local de stockage des produits phytosanitaires. Vous les éliminerez lors d'une collecte de ramassage ou les porterez dans une déchetterie habilitée à recevoir les déchets industriels spéciaux (D.I.S.).

**Nettoyez vos bottes et vos gants** avant de les enlever.

**Rangez vos équipements de protection** dans une armoire à part et mettez de côté dans le local les E.P.I. jetables souillés de façon à les éliminer avec les emballages vides.

**Prenez une douche ou lavez-vous** au moins les mains et le visage.

Mettez à jour votre **registre de traitement** et votre état des stocks

**et le registre de gestion des effluents de traitement.**

